

BREVET  
D'ÉTAT

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU PREMIER DEGRÉ

Option ESCALADE

est attribué en application de l'arrêté Régional du 16/12/1998

à Monsieur TAVIAUX Sylvain

Né(e) le 10/12/1973 à SAINT QUENTIN (02)

N° 38/98.0818 A Grenoble le 16/12/1998

Le Titulaire,



Pour le Ministre chargé des sports

P/ Le Directeur Régional et départemental de la jeunesse et des sports Rhône-alpes,  
Le Délégué Régional pour les Alpes et le Vivarais

D. PONCELIN

